

Présidence : Belgique

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT  
(594ème séance plénière)**

1. Date : Mercredi 22 février 2006

Ouverture : 15 h 15

Clôture : 15 h 25

2. Président : M. B. de Crombrugghe

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA RECOMMANDATION VISANT  
A PROROGER LE MANDAT DU DIRECTEUR DU  
BUREAU DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES  
ET DES DROITS DE L'HOMME

Président

**Décision** : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 720 (PC.DEC/720)  
sur la recommandation visant à proroger le mandat du Directeur du Bureau des  
institutions démocratiques et des droits de l'homme ; le texte de cette décision  
est joint en annexe au présent journal.

Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 2 mars 2006 à 10 heures, Neuer Saal